

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 6 mai 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4110-2019.

Plan d'approvisionnement 2020-2029 d'Hydro-Québec Distribution (HQD).

Demande du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* afin qu'il soit ordonné à Hydro-Québec Distribution (HQD) de répondre à des demandes de renseignements.

Chère Consœur,

Par la présente, le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)* invite respectueusement la Régie à ordonner à Hydro-Québec Distribution (HQD) de répondre aux questions suivantes de notre demande de renseignements no. 1 et pour lesquelles HQD a, dans sa [pièce B-0048, HQD-5, Doc. 9](#), omis de répondre ou fourni des réponses insuffisantes ou réfère à d'autres réponses elles-mêmes insuffisantes :

- **Les question RTIÉE-1.5.8 et RTIÉE-1.5.9 sur Cap-aux-Meules (IDM)** par lesquelles nous présumons que le chauffage en hiver n'était invoqué par HQD qu'aux fins du scénario de raccordement. Nous demandons alors si « *l'utilisation du chauffage électrique [avait] été également envisagée pour les autres solutions potentielles, sachant que la demande actuelle est plus faible en hiver* » en demandant de « *décrire et quantifier les avantages qu'apporterait l'utilisation du chauffage électrique aux Îles-de-la-Madeleine* ».

Notre but, par ces questions, consistait à pouvoir comparer les coûts et avantages des différentes options, qui sont désormais énoncées par HQD en réponse à AQPER-24.2 mais pour lesquelles HQD refuse de fournir une réponse identique à RNCREQ-71.2.1 (ces options étant : le statu quo, la biomasse, le bio-carburant, le couplage éolien-batterie, le couplage éolien-diesel, le solaire avec couplage, le raccordement) du point de vue de l'utilisation du chauffage électrique.

En guise de réponse, HQD nous réfère à ses réponses à la question 24.2 de l'AQPER à la pièce HQD-5, document 4 et à la question 69.2 de RNCREQ à la pièce HQD-5, document 7. Or lesdites réponses ne permettent pas de répondre aux questions RTIÉE-1.5.8 et RTIÉE-1.5.9, notamment de savoir dans lesquelles des options le chauffage électrique existerait ou n'existerait pas. La réponse à nos questions est d'autant plus importante qu'en réponse à RTIÉE-1.5.10, HQD nous fournit une courbe qui révèle (contrairement à nos assomptions) que le chauffage électrique est déjà substantiellement déployé.

- **Nous appuyons la demande [C-RNCREQ-0009](#) en ce qui a trait à ses pages 10-11** par lesquelles le RNCREQ tente aussi d'obtenir réponse **à ses questions 71.1, 72.1, 71.2.1, 71.2.2, 71.2.3 et 71.4 sur Cap-aux-Meules (IDM)**, lesquelles recourent ou complètent les nôtres susdites.
- En ce qui concerne la réponse de HQD à notre **question RTIÉE-1.5.10**, nous remercions HQD d'avoir fourni sa réponse sous la forme d'un graphique en format pdf. Nous invitons toutefois respectueusement la Régie à requérir **qu'HQD fournisse ce même graphique en format Excel (permettant d'obtenir les données qui permettent de générer ce graphique)**. De telles données sont en effet usuellement fournies en format Excel. La décision D-2020-057 en page 8 invite elle-même les parties à transmettre leurs données chiffrées en format Excel. Et, de surcroît, il est opportun que le graphique soit disponible en format Excel afin d'obtenir les données qui ont permis de le générer.
- Finalement, nous appuyons la **demande [C-RNCREQ-0009](#) en ce qui a trait à sa page 9 in fine**, par laquelle le RNCREQ tente d'obtenir réponse **à ses questions 68.1 et 68.2 sur les projets-pilotes solaires au Nunavik. Les renseignements et documents demandés seront utiles au raéoport du RTIÉE.**

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).